



Dimanche 2 novembre - C
Commémoration de tous les fidèles défunts

Saints et en devenir

Seigneur Jésus « *Toi seul es saint* » ; car c'est en Lui que se trouve réalisée la plénitude de la sanctification de l'homme : par Lui, avec Lui et en Lui, toute Gloire de Dieu. *"Toi qui es la source de toute sainteté"* disons-nous en chaque prière eucharistique numéro 2. La multitude des baptisés de toutes races, de toutes langues, de toutes nations, fils adoptifs par la grâce divine et qui participent de la vie trinitaire, est anonyme aux yeux des hommes. Dieu seul la connaît, Lui qui les a appelés. « *Et cela ne vaut pas seulement pour ceux qui croient au Christ, mais bien pour tous les hommes de bonne volonté, dans le cœur desquels, invisiblement, agit la grâce. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit-Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal.* » (Concile Vatican II, constitution pastorale *Gaudium et spes*).

Cette multitude déborde les calendriers de toutes les Églises. Très tôt, les Églises locales ont consacré un jour à fêter tous les martyrs dont le nombre était devenu si grand qu'il rendait impossible toute commémoration individuelle. Au début du 7^e siècle, dans son effort pour christianiser les traditions païennes, le pape Boniface IV transformait un temple romain dédié à tous les dieux, le Panthéon, en une église consacrée à tous les saints. Cette coutume se répandit en Occident, mais chaque Église locale les fêtait à des dates différentes, jusqu'en 835, où elle fut fixée au 1^{er} novembre. Dans l'Église byzantine, c'est le dimanche après la Pentecôte qui est consacré à la fête de tous les saints. C'est ensuite par proximité de cette fête, que nous prions pour ceux qui ne sont pas encore pleinement dans la félicité divine. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cette compassion peut être efficace. Nous avons le pouvoir d'aider, par notre prière, ceux qui ont un intense désir d'entrer pleinement dans l'intimité divine et éprouvent la peine de ne pas pouvoir satisfaire immédiatement ce désir. Il y a là une application extrême du principe de la communion des saints, c'est-à-dire de la solidarité qui fait bénéficier chaque homme de la sainteté de tous ses frères. En vertu de cette communion, nous pouvons contribuer à rendre les autres meilleurs, par le développement de la vie de la grâce en nous, par nos efforts de progrès moral et spirituel. La « communion » de sainteté s'étend jusque dans l'au-delà ; la solidarité qui nous unit aux défunts franchit la séparation de la mort.

Père Gabriel

Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours

55, bd de Ménilmontant - 75011 Paris

☎ 01 48 05 94 93

E-mail : secretariat@basilique-ndps.fr

Site : www.basilique-ndps.fr



Horaires des messes :

Dimanche : 10h30 et 19h – Lundi : 19h

Du mardi au samedi : 12h (*sauf vacances scolaires*) et 19h

Confessions : du lundi au vendredi :

18h00-18h45 et 19h30-20h

Samedi : 10h30-11h45

Chapelet : du lundi au vendredi : 19h30

Samedi : 11h15 -Dimanche : 17h30

Annonces paroissiales

Dimanche 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts

Exceptionnellement, il n'y aura pas de repas partagé ce 1^e dimanche du mois.

à 10h30 : grand'messe à la basilique

à 16h00 : chapelet et vêpres à la chapelle du cimetière du Père Lachaise (*pas de chapelet ni de vêpres à la basilique ce jour*).

à 18h00 : adoration eucharistique à la basilique

à 19h00 : messe à la basilique.

Laudes à 8h30 : du mardi au samedi

Messe à 12h : du mardi au samedi, *sauf vacances scolaires*.

Messe à 19h : du lundi au samedi (messe anticipée)

Adoration eucharistique : du lundi au vendredi de 17h30 à 18h45.

● **Lundi 3 novembre : Saint Marcel, évêque de Paris. *Mémoire*.**

● **Mardi 4 novembre : Saint Charles Borromée, cardinal, archevêque de Milan. *Mémoire*.**

● **Jeudi 6 novembre :**

à 19h15 : réunion du Groupe de prière des Mères dans l'oratoire (entrée par la crypte)

● **Samedi 8 novembre : Tous les saints du Diocèse. *Mémoire*.**

151^e anniversaire de l'arrivée de l'icône de NDPS dans le quartier.

à 12h00 : messe solennelle avec orgue, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie

à 15h00 : groupe Tricot Thé dans la crypte

à 17h15 : catéchisme pour les enfants du CE1 au CM2 (entrée par la crypte)

à 19h00 : messe anticipée

● **Dimanche 9 novembre : Dédicace de la basilique de Latran, cathédrale de Rome. *Fête*.**

Bénédiction de la nouvelle croix de l'église à la messe de 10h30.

Travaux dans le chœur

La semaine du 3 novembre sera installé, dans la chapelle de semaine, le nouveau mobilier liturgique. Sa bénédiction et inauguration officielle sera célébrée lors du passage de notre vicaire général, Monseigneur Emmanuel Tois, **le 14 novembre prochain** (voir ci-après le paragraphe « Veillée Espérance »).

La nouvelle croix, qui présidera toutes nos célébrations, sera solennellement bénie le **dimanche 9 novembre à la messe de 10h30**. Ce sera la première étape du dévoilement de notre chapelle de semaine rénovée. Monseigneur Tois présidera, avant la veillée Espérance du 14 novembre prochain, la messe de 19h pendant laquelle seront dévoilés et bénis le nouvel autel, le nouvel ambon et le nouveau tabernacle.

Vous êtes évidemment cordialement invités à venir prier avec nous et à rendre grâces pour ces événements importants qui marquent la vie de notre communauté paroissiale.

Quant à la table du maître-autel, elle sera consacrée le **dimanche 23 novembre, pour la solennité du Christ-Roi, par notre archevêque Monseigneur Laurent Ulrich**. Cette célébration majestueuse de la dédicace d'un autel est l'une des plus belle de la liturgie de l'Eglise ; ce serait dommage de ne pas y assister.

Après cette belle célébration, nous nous retrouverons autour de notre archevêque pour un moment de convivialité et de partage.

Veillée Espérance

Comme nous vous l'annoncions dans une feuille précédente, une veillée Espérance aura lieu à la **basilique le 14 novembre prochain de 20h à 22h**, dans le cadre de l'année jubilaire. Elle sera présidée par **Monseigneur Tois**.

Au cours de cette veillée, la statue de la Vierge Marie qui aura été installée dans notre chapelle de semaine sera dévoilée et bénie sous le vocable de **Mère de la Sainte Espérance**. Ce temps de veillée vous sera expliqué plus en détails la semaine prochaine. Mais d'ores et déjà, notez ce rendez-vous important pour notre basilique !

Conférence sur la protection de la faune sauvage

L'association Notre-Dame de Toute Pitié, qui organise chaque année la bénédiction des animaux dans notre basilique, vous convie à une conférence sur le thème « **Notre mission, la protection de la faune sauvage** », en partenariat avec l'association C.H.E.N.E. (Centre d'Hébergement et d'Etude sur la Nature et l'Environnement), association pour le respect et la défense de la faune sauvage.

Cette conférence aura lieu le **samedi 8 novembre à 14h30, à l'église Saint-Joseph des Nations**. Venez nombreux ; vous pourrez admirer des espèces rares d'animaux.

P.S. : vos dons de croquettes ou pâté pour chats ou chiens sont les bienvenus et aideront de petites associations de défense des animaux.

Prière pour les prêtres défunts

A l'occasion de la Commémoration de nos fidèles défunts, une prière est organisée au **cimetière du Montparnasse** (Paris 14e), le **dimanche 2 novembre, de 15h30 à 16h30**, pour les prêtres défunts.

10^e anniversaire des attentats du 13 novembre à Paris

À l'occasion du 10^e anniversaire des attentats de Paris du 13 novembre 2015, plusieurs événements sont proposés à Paris :

- **Le 12 novembre à 18h**, Monseigneur Laurent Ulrich, archevêque de Paris, présidera à **Notre-Dame de Paris** une messe à l'intention du cardinal André Vingt-Trois et en souvenir des victimes des attentats.
- Le lendemain, **jeudi 13 novembre**, deux paroisses du 11^e arrondissement proches des lieux des attentats se mobilisent :
 - à l'église Saint-Ambroise : après la messe commémorative à 19h et un oratorio à 21h30, l'église restera ouverte jusqu'à 2h pour une Nuit de l'Espérance ;
 - à l'église Sainte-Marguerite : à 19h, messe du souvenir suivie, à 20h15, d'une veillée où chacun est invité à participer quelle que soit sa religion ou sa foi puis, à 21h45, l'adoration.

Votre soutien au denier pour aider à faire grandir la communauté dans la foi.

Vous aimez vous sentir chez vous et être accueillis quand vous venez dans votre paroisse. De même, tous ceux qui y passent pour une prière, un moment de repos, une visite, un événement joyeux ou plus triste. Cet accueil, ce sont les prêtres et les laïcs engagés avec les ministres ordonnés qui permettent de le vivre grâce au travail des personnes salariées de la paroisse qui prennent en charge les aspects plus matériels et plus administratifs de la mission paroissiale quotidienne. Cette tâche, qui n'est pas accomplie par les prêtres, leur permet une plus grande présence et une plus large disponibilité pour tous, et ils aident.

Mais les salariés doivent pouvoir vivre de leur travail et méritent un salaire juste. Pour cela, nous comptons sur votre aide avec le denier de l'Église pour nous permettre de subvenir aux besoins des salaires et des différentes charges qui y sont associées.

Je compte donc sur vous pour nous permettre de pouvoir, cette année et les années suivantes, faire face à ces dépenses et donner ainsi plus de fluidité à nos ressources et plus de soutien à notre budget.

Père Yannick